



ENTREPRENDRE

AGIR

ENTREtenir

EDITO



Madame, Monsieur,

Mes chers concitoyens,

Je profite de ce journal pour adresser à chacun d'entre vous nos meilleurs vœux pour 2019. Avec mes collègues du Conseil Municipal, je vous souhaite joie, bonheur et réussite pour cette nouvelle année. Nous avons également une pensée particulière pour ceux qui ont été dans la peine en 2018 ou qui ont souffert.

L'année 2018 s'est terminée avec des mouvements sociaux, dans un contexte incertain plongeant les Français dans l'inquiétude et le scepticisme. Pour 2019, j'ai donc envie de vous redonner espoir et de vous projeter dans tous les moments positifs que nous vivons encore car à St Just quelles que soient nos opinions, nos origines, nos sensibilités, nous aimons nous retrouver ensemble.

Durant ces dernières semaines, plusieurs chantiers importants ont été menés : la réfection du toit de l'église, la remise en état de notre voirie qui souffre tant en hiver, le tout sans augmenter notre fiscalité locale. Je vous invite à en découvrir plus sur nos actions et nos projets dans ce journal.

Alors bonne lecture à toutes et à tous.

François CHAUTARD
Maire de St JUST

+ D'INFO AU QUOTIDIEN
Sur le site de la Commune:



LE POINT SUR LES TRAVAUX

La toiture de l'église

Comme vous avez pu le constater et malgré la « pause » que nous envisagions, cette année la Municipalité a encore entrepris des travaux. La toiture de l'église a été refaite. Les travaux, confiés à l'Entreprise Mirmand ont été réalisés durant le mois de juillet, malheureusement à une période où de violents orages se sont abattus sur la commune, rendant la tâche des ouvriers encore plus difficile. Malgré tout, le résultat est là et nous les remercions pour ce bel ouvrage.



Entretiens de voirie



Notre voirie (22 Km au total) fait également l'objet de la plus grande attention. (réalisation de point à temps autant que nécessaire sur l'ensemble de la commune) Peu avant la fin de l'année, nous avons lancé un programme important de remise en état des routes entre Le Mas et Chassagnolles d'une part et entre Veillette et Les Paulzes ainsi qu'au carrefour de Chomotte d'autre part grâce au FIC 2018 (Fond d'Intervention Communal) pour un montant de 60 000 €.

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Plus moderne et plus diversifiée...

Du nouveau à la bibliothèque ..

Depuis le mois de novembre, son informatisation est terminée. Cela va donc nous permettre un fonctionnement en réseau avec les médiathèques du secteur d'Ambert : il sera possible d'avoir accès rapidement et facilement à de très nombreux autres titres : livres, CD, DVD, BD.. De nombreux titres récents (prix littéraires, romans, romans policiers, romans régionaux..) sont également disponibles sur place.



LE POINT SUR LE PLAN DE ZONAGE

SECAE

Nous vous avons informés l'an passé de notre intention de lancer un Plan de zonage d'assainissement sur la commune. Ce document, réalisé par la société SECAE a été présenté par Monsieur le Maire, accepté par les conseillers lors de la réunion du Conseil Municipal du 18 avril 2018 et soumis à enquête publique. Il est le fruit de la réflexion menée par la Municipalité, avec le soutien technique et financier du Conseil Départemental, de l'Agence de l'eau LOIRE-BRETAGNE et du bureau d'études SECAE. Aujourd'hui, une évaluation environnementale auprès de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes est en cours.

On a toujours le droit de choisir

Voter est un devoir, mais choisir est un droit

Elections Européennes Dimanche 26 mai 2019





TRI SELECTIF: encore des progrès à faire ...

Au Hit-parade des communes qui trient le mieux St Just mériterait un bonnet d'âne... Pourtant, que l'on ne vienne que de temps en temps ou que l'on réside à l'année, le tri sélectif, comme partout en France, est soumis à des règles qu'il convient de respecter pour le bien-être de notre planète. On met encore dans nos sacs et dans nos bennes tout et n'importe quoi, certains ont tendance à se débarrasser de leurs encombrants (aspirateurs usagés et autres...) en les abandonnant sur les points d'apport volontaires ou pire, en bord de route, (il s'agit alors de délits) et cela a un coût pour nous tous.

Notre Communauté de communes a la chance de bénéficier de 7 déchetteries sur l'ensemble de son territoire. Les plus proches se situent à Ambert, Arlanc et Viverols. Elles sont accessibles gratuitement aux



habitants, le tri y est obligatoire. Certains déchets n'y sont pas admis comme les déchets radioactifs, bien entendu, mais aussi les explosifs (cartouches), en revanche, la déchetterie d'Ambert recueille les déchets d'amiante, les bouteilles de gaz et les extincteurs que les autres vous refuseront. *Il n'y a aucun contrôle d'accès ni aucune limite de poids alors, un peu de civisme, montrons-nous plus « éco-responsables »*

JMH

Horaires des déchetteries à compter de janvier 2019:

AMBERT Le Poyet, tel: 04 73 82 37 17. Du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

ARLANC Champs puissant (derrière le cimetière) tel: 04 73 95 17 22 : Lundi, mardi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Le mercredi de 8h30 à 12h00. Fermé le jeudi.

VIVEROLS (en face de la scierie) tel : 04 73 95 34 58. Mardi et jeudi de 9h à 12h00 et de 14h à 17h. Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h 30.

ENSEMBLE, PROTEGEONS NOTRE ENVIRONNEMENT

Depuis le 1er janvier 2017, les collectivités locales et les établissements publics n'ont plus le droit d'utiliser les produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics, (exception faite des cimetières, terrains de sports, zones à faibles risques,...)

La municipalité de St Just a signé la Charte d'Entretien des Espaces Publics proposée par la FREDON Auvergne, avec 38 autres communes d'Ambert Livradois Forez, le 2 novembre 2017.

Sans recours aux pesticides, nous souhaitons vous offrir un environnement plus respectueux de votre santé, en préservant notamment la qualité de l'eau et de l'air de notre territoire.



VIE LOCALE

NOËL NUMERIQUE AVEC LA BIB



Une nouveauté bien appréciée par nos écoliers cette année : la traditionnelle animation de Noël organisée par la bibliothèque s'est modernisée en devenant totalement numérique !! Grâce à Mélanie Calmard, animatrice du réseau de la Médiathèque Ambert Livradois Forez, nos écoliers ont pu chacun à leur tour y participer par le biais d'une tablette, devenant ainsi les acteurs des histoires proposées .

COMMEMORATION 14/18



Fanfare Marsacoise a soigné sa prestation, Une prestation très appréciée du public.

THEATRE AVEC LE COMITE DES FETES



Ils sont venus nombreux ce samedi 17 novembre pour voir jouer "Le Diner", une comédie de Martine RIGOLLOT, mise en scène par Serge MOULIN et interprétée par la troupe Lyonnaise "Pièces montées" qui s'est déjà produite à St Just et que nous accueillons avec toujours autant de plaisir. Cette fois-ci encore, un public connaisseur et nombreux s'était déplacé puisque la salle était remplie.

Qu'est-ce que le Schéma de Cohérence Territoriale Livradois-Forez ?

Le Schéma de cohérence territoriale (le SCoT) est un document d'urbanisme qui fixe un cadre pour les collectivités pour un aménagement du territoire plus équilibré et solidaire, dans le respect des principes du développement durable et du Grenelle de l'environnement. Le SCoT Livradois-Forez regroupe trois communautés de communes : Entre Dore et Allier, Thiers Dore et Montagne et Ambert Livradois-Forez.

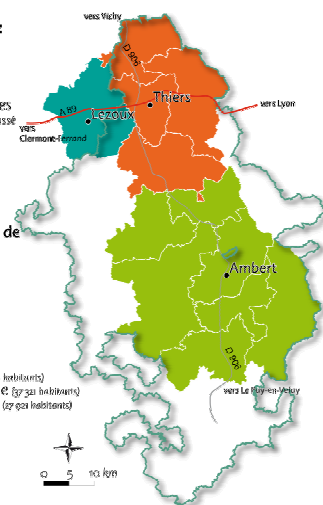
Le SCoT Livradois-Forez
Un territoire regroupant au 1er janvier 2018...

102 communes pyrénéennes (dont 84 situées dans le périmètre classé «PNR Livradois-Forez»)
3 intercommunalités
84 063 habitants*

... sur un territoire de plus de 2 080 km².

Entre Dore et Allier (49 968 habitants)
Thiers Dore et Montagne (32 341 habitants)
Ambert Livradois-Forez (19 754 habitants)
PNR Livradois-Forez

* Population municipale 2017
Sources : IRI, INSEE, PNR LF
© PNR Livradois-Forez Août 2018



Numéros d'urgence:
SAMU: 15 POMPIERS: 18 GENDARMERIE: 17



Lundi de 14h à 16h.
Jeudi et Vendredi de 9h15 à 11h15
(Permanence Elus le Vendredi de 17h à 18h)

Tel: 04 73 95 64 05

Courriel: mairie.stjust@gmail.com

Bibliothèque Municipale:

1er étage du bâtiment de l'école les samedis de 14h30 à 16h.

Déchetteries

(Le dépôt sauvage d'ordures est passible d'une amende.)

Ambert : Tel : 04 73 82 37 17

Arlanc : Tel : 04 73 95 17 22

Viverols : Tel: 04 73 95 34 58

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Service d'aides ménagère
Portage repas à domicile
Bus des montagnes
et pour d'autres services...

<http://www.ambertlivradoisforez.fr/> Tel: 04 73 72 71 40

Syndicat des eaux (SIAEP)

Tel: 04 73 95 12 96

Courriel: siaep.chaumont@orange.fr

ASSOCIATIONS

Association des Parents d'élèves. Patricia CARTIER

Club du 3ème âge. Jeanne FERRY

« St JUST Moto Loisirs ». Christophe BEST

Société de chasse. Gilles DESQUIBES

Comité des Fêtes. Joël CAMIER



UN NOUVEL EQUIPEMENT

Pour l'aider dans ses nombreuses missions sur la commune, notre employée communale vient d'être dotée d'un véhicule utilitaire sans permis.

Il s'agit d'un D-TRUCK Plateau ridelles d'occasion ». Cet outil de travail de petite cylindrée lui permettra d'intervenir sur tous les villages en transportant son matériel.



Dimanche 27 Janvier 2019 à 11h Salle des Fêtes, Cérémonie des vœux du Maire

Du jeudi 30 mai au dimanche 2 juin 2019, Salon St Just en Art

Samedi 20 juillet 2019, Fête Nationale organisée par le Comité des Fêtes

(d'autres animations auront lieu, pour plus d'info : www.saintjust-63.fr)